

Quartier de Point Douglas

Commence à l'intersection de la limite de la ville et du boul. Inkster,
de là, vers l'est sur le boul. Inkster jusqu'à la rue King Edward,
de là, vers le nord sur la rue King Edward jusqu'à l'av. Jefferson,
de là, vers l'est sur l'av. Jefferson jusqu'au ch. Dr. José Rizal,
de là, vers le sud sur le ch. Dr. José Rizal jusqu'à la rue Keewatin,
de là, vers le sud sur la rue Keewatin jusqu'au prolongement de la limite sud du lot 8, bloc 2,
plan 43486,
de là, vers l'est sur la limite sud du lot 8, bloc 2, plan 43486, et son prolongement vers l'est
jusqu'à la limite nord du bloc 31, plan 6082,
de là, vers le sud sur la ligne médiane du bloc 31, plan 6082, et son prolongement vers le sud
jusqu'à l'avenue Mountain,
de là, vers l'est sur l'av. Mountain jusqu'à la rue Arlington,
de là, vers le sud sur la rue Arlington jusqu'à l'av. Selkirk,
de là, vers l'ouest sur l'av. Selkirk jusqu'à l'embranchement Winnipeg Beach du C.P.,
de là, vers le sud sur l'embranchement Winnipeg Beach du C.P. jusqu'à la rue McPhillips,
de là, vers le sud sur la rue McPhillips jusqu'à la limite nord des lots au nord de l'av. Jarvis,
de là, vers l'est sur la limite nord des lots au nord de l'av. Jarvis jusqu'à l'av. Dufferin,
de là, vers l'est sur l'av. Dufferin jusqu'à la rue Arlington,
de là, vers le sud sur la rue Arlington jusqu'à la ligne principale du C.P.,
de là, vers l'est sur la ligne principale du C.P. jusqu'à la rivière Rouge,
de là, vers le sud sur la rivière Rouge jusqu'à l'av. Lombard,
de là, vers l'ouest sur l'av. Lombard jusqu'à la ligne principale du C.N.,
de là, vers le sud sur la ligne principale du C.N. jusqu'au ch. William Stephenson,
de là, vers l'ouest sur le ch. William Stephenson jusqu'à la rue Main,
de là, vers le sud sur la rue Main jusqu'à l'av. Graham,
de là, vers l'ouest sur l'av. Graham jusqu'à la rue Fort,
de là, vers le nord sur la rue Fort jusqu'à l'av. Notre-Dame,
de là, vers l'ouest sur l'av. Notre-Dame jusqu'à la rue Hargrave,
de là, vers le sud sur la rue Hargrave jusqu'à la ruelle au sud de l'av. Notre-Dame,
de là, vers l'ouest sur la ruelle au sud de l'av. Notre-Dame jusqu'à la limite ouest du lot 51,
bloc 4, plan 129,
de là, vers le sud sur la limite ouest du lot 51, bloc 4, plan 129, jusqu'à l'av. Cumberland,
de là, vers l'ouest sur l'av. Cumberland jusqu'à la rue Balmoral,
de là, vers le nord sur la rue Balmoral jusqu'à l'av. Notre-Dame,
de là, vers l'ouest sur l'av. Notre-Dame jusqu'à la limite est du lot Z21, plan 34260,
de là, vers le nord sur la limite est du lot Z21, plan 34260, jusqu'à la limite de la ville
(boul. Brookside),
de là, vers le nord sur la limite de la ville jusqu'au point de commencement.